



# ETS BEAUSEIGNEUR

6 Rue André Viellard  
90140 FROIDEFONTAINE  
Tél. 03 84 36 41 36 – Fax 03 84 36 41 30  
e-mail : [contact@beauseigneur.com](mailto:contact@beauseigneur.com)  
Site : [www.beauseigneur.com](http://www.beauseigneur.com)



Management System  
ISO 9001:2008  
ISO 14001:2004  
OHSAS 18001:2007



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### SEL DE DENEIGEMENT

Réf : S701

Version 3.0 du 03.06.2021

Page 1/7

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom de la substance ou du mélange :	CHLORURE DE SODIUM
Nom commercial :	SEL DE DENEIGEMENT
N° Index :	-
N° CAS :	7647-14-5
N° CE :	231-598-3
N° d'enregistrement REACH :	Exempté

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées : - Déneigement

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ETS BEAUSEIGNEUR  
Adresse : 6 RUE ANDRE VIELLARD

Téléphone : +33 (0) 3 84 36 41 36  
Fax : +33 (0) 3 84 36 41 30

Service établissant la fiche de données de sécurité : Service Qualité Sécurité Environnement  
Email : [qualite@beauseigneur.com](mailto:qualite@beauseigneur.com)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence - Centre Orfila France

Disponible 7j/7 et 24h/24 01 45 42 59 59 appel depuis la France

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Réglementation européenne (CE) 1272/2008

Non classifié comme dangereux selon la réglementation européenne (CE) 1272/2008

Directive européenne 67/548/CEE

Non classifié comme dangereux selon la directive Européenne 67/548/CEE

##### 2.2. Eléments d'étiquetage

Étiquetage CE - Selon la réglementation européenne (CE) 1272/2008

Pas d'étiquetage

##### 2.3. Autres dangers

Néant.

#### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

##### 3.1. Substances

Nom de la substance	N° CAS	N° CE	N° Index	N° d'enregistrement REACH	Cc
Chlorure de sodium	7647-14-5	231-598-3	-	Exempté	≥ 99 %



# ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL DE DENEIGEMENT - Version 3.0 du 03.06.2021

Page 2 sur 7

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec l'eau.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas de données disponibles.

### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers suite à une exposition

Pas de données disponibles.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit est non combustible : choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Aucun.

Moyen d'extinction inapproprié

### 5.2. Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement d'acide chlorhydrique (HCl).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Remarques diverses

Ne pas inhaller les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Eviter la formation de poussières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout ni dans les eaux.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confinement/Nettoyage/Equipement nécessaire

Eviter le dégagement de poussières.  
Eliminer selon les réglementations en vigueur.  
Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.  
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.



# ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL DE DENEIGEMENT - Version 3.0 du 03.06.2021

Page 3 sur 7

## 6.4. Référence aux autres sections

Information concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.  
Information concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.  
Information concernant l'élimination : voir chapitre 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Le produit n'est pas combustible.

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Référez-vous aux règlements nationaux pour chlorure de sodium (e.g. L'Allemagne : WGK 1, apostille 14).

Tenir éloigné d'agents oxydants et de d'autres matériaux à forte teneur en acidité.

Stocker au sec.

Classe de stockage 13 (Allemagne classification de VCI)

Durée de stockage illimitée.

Stabilité au stockage

### 7.3. Utilisation(s) particulière(s)

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : Fournisseur

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Pas de données disponibles.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Aucune.

Mesures de protection individuelle

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Protection des yeux/du visage

Pas nécessairement.

Protection des mains

Aucune.

Protection de la peau et du corps

En présence de poussières, porter un masque anti-poussières fin.

Protection respiratoire

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Brosser les vêtements souillés par le produit.

Nettoyer complètement après le travail.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

cristallin



# ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL DE DENEIGEMENT - Version 3.0 du 03.06.2021

Page 4 sur 7

Couleur	blanc
Odeur	inodore
Poids moléculaire	58.44 g/mol
pH à la livraison 50 g/l dans l'eau	6 - 9 à 20 °C, DIN 38404-5 remarque : neutre
pKa	non renseigné
Point de fusion/congélation	801 °C
Point/intervalle d'ébullition	1 461 °C à 1 013 hPa
Point d'éclair	non applicable
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	aucune
Inflammabilité	aucune
Propriétés explosives	aucune
Pression de vapeur	0 mbar 20 °C
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité	2,1615 g/cm3 à 25 °C, 1 013 hPa
Densité en vrac	Sel gemme : 1 050 – 1 250 kg/m3 Sel raffiné : 1 100 – 1 300 kg/m3
Densité relative	donnée non disponible
Masse volumique apparente	2.163 kg/dm3 à 20 °C
Solubilité dans l'eau	359 g/l à 20 °C, 1 013 hPa
Solubilité qualitative	donnée non disponible
Coefficient de partage noctanol/eau	non déterminé
Température d'auto inflammabilité	non applicable
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	non applicable
Propriétés comburantes	non prévu

## 9.2 Autres informations

Indice de combustion

1

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Produit chimiquement stable et non sujet à des réactions dangereuses.

### 10.2. Stabilité chimique

Produit chimiquement stable et non sujet à des réactions dangereuses.

Aucune.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

### 10.4. Conditions à éviter

Réaction avec des acides forts

### 10.5. Matières incompatibles

Réaction avec des agents oxydants

Corrosif envers les métaux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Avec des acides forts : Acide chlorhydrique (HCl)

Avec les oxydants : chlore gazeux (Cl2)

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les classes de dangers telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicité / Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 orale	3 000 mg/kg rat Ref. (5)			



# ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL DE DENEIGEMENT - Version 3.0 du 03.06.2021

Page 5 sur 7

DL50 cutanée	non déterminée	Espèces Lapin	Méthode	Remarque Ref. (6)
CL50 inhalatoire	non déterminée			
Irritation de la peau	Valeur/Evaluation légèrement irritant	Espèces Lapin	Méthode	Remarque Ref. (6)
Irritation des yeux	légèrement irritant			
Sensibilisation de la peau	Aucune	Espèces Lapin	Méthode	Remarque Expériences expériences
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucune			

**Mutagénicité sur les cellules germinales**  
**Cancérogénicité**

**11.2. Informations sur les autres dangers**

Pas de données.

Pas de données.

Les indications toxicologiques concernent le produit pur.

Nos données ne sont pas suffisantes pour le jugement total de texture.

Suivez les directives habituelles d'hygiène pour manipulation de produits chimiques.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**12.1. Toxicité**

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Remarque
Poisson	CL50 7341 mg/l (96 h)	Carassius Auratus		Ref. (1)
Daphnie	CE50 4135 mg/l (48 h)	Daphnia magna		Ref. (2)
Algues	CE50 9000 mg/l (7 d)	Potamogeton		Ref. (3)
Bactéries	CE17 577 mg/l (5 d)	Paramecium tetraurelia		Ref. (4)

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Dégredation physico-chimique

non applicable

Biodégradabilité

non applicable

Dégredation facile

Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques

Elimination biologique

Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques

non applicable

Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques

Non

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**12.4. Mobilité dans le sol**

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

**12.7. Autres effets néfastes**

Comportement dans les stations d'épuration

Pas de données.

Pas de données.

Pas de données.

Problèmes écologiques peu probables lors d'une application normale.

En cas d'introduction de faibles concentrations dans des stations d'épuration biologiques adaptées, altération de l'activité de dégradation des boues activées non probable.

AOX : non applicable

Remarques diverses relatives à l'environnement



# ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL DE DENEIGEMENT - Version 3.0 du 03.06.2021

Page 6 sur 7

## 13. MESURES RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux. Le produit doit être transporté après traitement sur une décharge agréée.

Emballages contaminés

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible ; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Code déchets

Aucun.

Nom du déchet

06 03 14

Sel solide et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non concerné.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unie

Non concerné.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : Non concerné.	IMDG : Non concerné.
RID : Non concerné.	IATA : Non concerné.

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR : Non concerné.	IMDG : Non concerné.
RID : Non concerné.	IATA : Non concerné.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR : Non concerné.	IMDG : Non concerné.
RID : Non concerné.	IATA : Non concerné.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas de données disponibles

### 14.7. Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), comme modifiée



# ETS BEAUSEIGNEUR

90140 FROIDEFONTAINE

SEL DE DENEIGEMENT - Version 3.0 du 03.06.2021

Page 7 sur 7

- Directive 67/548/CEE du Conseil, du 27 juin 1967, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses, comme modifiée
- Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, comme modifiée
- Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet des Phrases H mentionnées dans la section 3

Néant

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les chapitres 2 et 3

Néant

#### Acronymes et abréviations

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA : International Air Transport Association

IATA-DGR : Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50 : Lethal concentration, 50 percent LD50 : Lethal dose, 50 percent

La présente fiche de données de sécurité a été modifiée selon le règlement 453/2010 du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Les mises à jour sont indiquées par 2 traits dans la marge.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Fin du document – 7 pages.